

Image not found or type unknown



Quel recours en cas de détournement de procédure

Par **donald28**, le **09/12/2011** à **23:31**

Bonjour,
concernant le regroupement familial, la préfecture de Versailles impose une actualisation de dossier au cours de la procédure en demandant des documents supplémentaires. Pourtant cette demande ne fait pas partir de la procédure de regroupement telle que définie dans le texte de loi qui régit le RF. Ma question est de savoir quel moyen juridique j'ai en ma disposition pour contraindre la préfecture de Versailles à respecter les textes de loi et refuser cette procédure supplémentaire qui n'a que pour seul objectif de rallonger la durée et de décourager les demandeurs.
Merci pour votre réponse